

	Formulaire de préinscription - Pilote	PR2
		AN2

Vous êtes pilote et vous souhaitez devenir membre du Centre d'Aviation du Bassin de Briey (CABB).

Votre demande de préinscription sera formalisée par l'envoi du présent formulaire dûment complété, daté et signé, à l'adresse e-mail suivante : info@cabb-lfgr.com.

Nous vous contacterons par e-mail pour vous informer des suites y réservées.

COORDONNEES			
NOM		Prénom(s)	
Sexe		Nationalité(s)	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Téléphone		E-mail	
Adresse			

INFORMATIONS AERONAUTIQUES			
Type de licence de pilote		N° de licence de pilote	
Validité SEP(t)		N° de licence FFA	
Mentions éventuelles			
Qualifications éventuelles			
Validité visite médicale			
Heures de vol CdB		Heures de vol DC	
Type(s) d'avions pilotés			
Aéroclubs précédemment fréquentés			
Dette(s) éventuelle(s) envers un aéroclub			
Incident(s) ou accident(s) aéronautique(s)			

MOTIVATIONS

Protection des données personnelles au sein du CABB

Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Il a été conçu autour de 3 objectifs :

- **renforcer les droits des personnes**
- **responsabiliser les acteurs traitant des données**
- **crédibiliser la régulation** grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

Une **donnée personnelle** est décrite par la CNIL comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ». Il existe 2 types d'identifications :

- identification directe (nom, prénom etc.)
- identification indirecte (identifiant, numéro etc.).

Par les présentes consignes, le demandeur est informé que :

- La collecte des données à caractère personnel issues du présent formulaire de préinscription est effectuée conformément à la réglementation en vigueur.
- Pareilles données sont uniquement collectées par le CABB en vue de procéder au traitement de la présente demande de préinscription, ainsi qu'à l'inscription éventuelle du demandeur en tant que membre de l'association.
- Les données collectées sont réservées à l'usage exclusif du CABB et, le cas échéant, de ses sous-traitants (notamment Openflyers, système en ligne de gestion des réservations de vols et de suivi des informations aéronautiques des pilotes et instructeurs), des organismes dont dépend le CABB (notamment la FFA) ou encore des autorités aéronautiques, administratives et judiciaires (DGAC, OSAC, etc.).
- En cas de procédure contentieuse, le demandeur est informé que les données collectées pourront être portées à la connaissance de l'autorité compétente et des parties en cause.
- Le Responsable de Traitement (RT) des données personnelles au sein du CABB est le Secrétaire.
- A moins que le demandeur ne donne son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées par le CABB à d'autres fins que celles visées dans la présente note.
- Le CABB conservera les données recueillies pendant un délai maximum de 1 an à compter du refus donné à la présente demande de préinscription ou, en cas d'acceptation, du départ définitif du membre de l'association. Le cas échéant, les informations des livrets pédagogiques des élèves pilotes seront conservées 3 ans après la date de l'arrêt de la formation.
- Le demandeur dispose, parallèlement aux éventuelles procédures existantes, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement, ainsi que du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel recueillies par le CABB. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier (7, rue de l'aérodrome, 54800 Doncourt-lès-Conflans) ou e-mail (info@cabb-lfgr.com) au RT.
- Le délai de réponse est d'un mois maximum. Le refus doit être motivé et en cas de refus, le demandeur peut saisir la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

Date et signature du demandeur	Date et signature du représentant du CABB
le ____/____/_____ _____	le ____/____/_____ _____